



Compte-rendu GT Activités économiques GéoPicardie/PPIGE

Arras le 23 janvier 2018

1. Situation des 2 plates-formes GéoPicardie/PPIGE

Le rapprochement des deux plates-formes régionales est en cours depuis 2016. Après une première année consacrée à la mise en place d'une architecture totalement compatible entre les deux plates-formes, différents chantiers ont permis de démarrer une culture commune des projets (orthophoto, infrastructure technique, ...). L'année 2018 sera consacrée à construire une vision commune à l'échelle des Hauts-de-France, se donner des perspectives sur le temps long. Elle permettra également de relancer des groupes de travail permettant de construire une vision commune. Le GT Activités Economiques est le deuxième groupe thématique ainsi relancé après celui des données environnementales.

2. Etat des lieux de travaux du GT PPIGE

Après avoir utilisé pendant plusieurs années la base COMMEDI et avoir tenté sans succès de l'améliorer par une collaboration public/privé, la PPIGE s'est lancée dans une étude visant *in fine* à construire une base de données exhaustive des zones d'activités du territoire régional.

Cette étude, menée par IETI Consultants, a tout d'abord permis de mettre en évidence l'opportunité d'une telle base pour les acteurs publics du territoire régional, catégorisés en 2 familles : les gestionnaires territoriaux et les planificateurs, et n'exprimant pas les mêmes besoins. L'étude a également mis en évidence la forte situation de concurrence vécue dans la thématique, et qui percole sur le champ de la donnée, nécessitant la maîtrise totale d'une partie de l'information et des restrictions à la réutilisation. Enfin, l'étude a noté la bonne volonté des partenaires impliqués à faire avancer un modèle standard commun facilitant la mise en place d'une base générique permettant une vision globale de la situation régionale.

Un modèle de données a été établi, traitant des zones d'activité (délimitation détaillée, nommage, ...), des établissements (localisation des entreprises), des lots fonciers et des attributs (correspondant à la partie confidentielle de la base).

Les travaux ont ensuite permis de définir la gouvernance de la base de données et ses modalités de constitution initiale puis de mise à jour par les acteurs, la plate-forme PPIGE jouant un rôle d'ensemblier et de coordination de la démarche. Chaque acteur a été repositionné selon sa légitimité dans la démarche et plusieurs scénarios ont été proposés pour la mener à bien.



Au final, la mise en pratique n'a pas pu se concrétiser à cause de la mise en place de la nouvelle gouvernance PPIGE début 2016, avec une coordination assurée par la région, celle-ci impactée par sa réorganisation interne. Les travaux ont donc été mis en attente.

3. Etat des lieux de travaux GéoPicardie

Dès 2011, les contributeurs de la plate-forme ont tenté d'harmoniser leurs pratiques sur le sujet, en lançant les travaux sur la mise en place d'un modèle de données commun, facilement utilisable dans la pratique quotidienne. Deux types de besoins avaient été formulés par les partenaires : gestionnaire de zones et observation/connaissance.

Le modèle, établi en régie et de manière collaborative intègre 4 niveaux d'information plus ou moins développés :

1. établissements.
2. sites,
3. pôles,
4. suivi foncier

Les établissements sont codifiés selon leur SIRET. Les sites ont un identifiant unique basé sur la géographie (code INSEE de la commune principale suivi d'une incrémentation).

Le groupe de travail a permis de bien capter les besoins métiers, ce qui s'est avéré très utile dans l'élaboration du modèle. Ce dernier prend la forme d'un standard régional, type CNIG. Il a été actualisé en 2015 pour tenir compte d'évolutions liées à l'usage.

Dès 2012, le modèle de données a été mobilisé par différents acteurs dans la constitution de leurs référentiels de gestion propres comme à Compiègne, ou pour l'exploitation des informations contenues dans les bases ainsi constituées comme à l'ADUGA ou à la Région.

En 2013, par une conjonction positive de différents projets, un travail a pu être mené de délimitation des périmètres des sites selon 3 types :

1. ZAE « classique »
2. zone d'activité historique monofonctionnelle(en lien avec l'Occupation du Sol)
3. zone économique urbaine, caractérisée selon une approche zonale, de l'activité économique en ville. Ce dernier travail a permis de définir une forme d'intensité commerciale/économique urbaine.

La base de données constituée a été fréquemment utilisée pour divers usages : SIMI (salon du marketing territorial), documents de planification,...

Enfin, il faut signaler la mise en place par la Région et sur le périmètre Hauts-de-France d'un « baromètre des entreprises », qui nécessitera un travail sur les bases SIRENE et pourra enrichir la base.



4. Implémentation de la base GéoPicardie dans un EPCI : retour d'expérience de l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne)

L'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) représente 40.000 emplois. Elle dispose de 20 parcs d'activités majeurs. L'intercommunalité est un véritable aménageur de l'espace public, qui développe sa propre vision spatiale depuis longtemps. De nombreuses opérations sont réalisées en régie.

Le développement économique sur le territoire de l'ARC passe donc par la détection de projets, la gestion de ces projets et la mobilisation des acteurs de l'activité économique.

Différents besoins ont été exprimés par les thématiciens du domaine :

- Centraliser et consolider un pack de données génériques (parcs d'activités et entreprises)
- Gérer la commercialisation
- Disposer d'informations rapides, facilement exportables
- Gérer une bourse des locaux vacants
- Mettre en place une base de données des études
- Disposer de données de cadrage exogènes

Avant la mise en place du modèle commun GéoPicardie, il n'existait pas de définition commune au sein des services en charge du sujet. Les travaux sur le modèle ont donc permis de mieux cerner le sujet et de construire un vocabulaire commun. Ils ont largement contribué à l'avancée des réflexions internes, et l'intégration dans l'initiative de l'Infrastructure de Donnée Géographique a été positive.

Une logique de coproduction a été mise en place avec l'agence d'urbanisme Oise les Vallées et une gradation progressive dans la caractérisation des objets s'est imposée : il était déjà important de savoir où étaient les zones d'activités, de savoir quelle structure est en compétence de gestion, etc... En 2015, le travail a été poursuivi dans le sens d'un affinage autour des logiques foncières ou de la vacance des locaux (qui n'était pas dans le modèle initial).

Au-delà de la simple constitution d'une base de données, ce chantier a été conçu comme une urbanisation des métiers, une étape supplémentaire dans la constitution d'un système d'information global et une industrialisation des processus liés à l'information.

Les apports principaux, in fine, sont les suivants :

- Une mise à jour quasi quotidienne des événements sur la base
- Un changement des méthodes de travail
- Une centralisation de l'information et une amélioration de l'avant-vente

Pour l'ARC, la démarche de l'IDG a donc véritablement répondu aux besoins.



5. Echanges

De nombreux échanges ont eu lieu, autour de différents projets mis en place dans les territoires.

L'agence d'urbanisme Oise les Vallées met en place un atlas des zones d'activités.

La métropole lilloise a entrepris plusieurs chantiers autour du foncier économique ou de la vacance, et a mis en place des outils de contrôle terrain. Elle réalise également (ou a en projet de) des mises à jour rapides par drone. Les fichiers SIRENE sont exploités mais pas uniquement dans une vision « développement économique », les approches mobilité (PDE), sécurité du patrimoine, évaluation des biens, etc sont également prises en considération. Ces travaux font appel à des partenariats multiples (SDIS, ...) en fonction des intérêts des partenaires, et avec des politiques de diffusion différenciées. Un modèle de données différent de celui proposé par PPIGE a été utilisé. Une problématique de partage de l'information avec la CCI Grand Lille avait à l'époque incité l'agence et la métropole à sortir du projet collectif de la plate-forme.

6. Poursuite des travaux du groupe

Les présents jugent intéressant la poursuite des travaux du groupe et des échanges sur le sujet de l'activité économique ;

Le groupe de travail ne devra pas se limiter aux périmètres de zones existantes mais bien aborder la problématique de l'activité économique au sens large et participer à une meilleure définition spatiale de celle-ci ; la démarche de l'Etat concernant la revitalisation des centres bourgs et centre-ville doit être intégrée dans la réflexion.

Un modèle commun Hauts-de-France présente un intérêt. Il est à construire sur la base des modèles existants et avec les mêmes dispositions d'esprit.

La feuille de route du groupe est à élaborer dans le cadre d'un atelier restreint : un appel aux bonnes volontés sera lancé afin de définir un (des) porteur(s) de projet et constituer un groupe opérationnel restreint d'une quinzaine de personnes maximum. Une restitution des travaux sera faite régulièrement en séance plénière.

* * *